

Le Médanais

Présentation de
Saint-Brieuc
Armor
Agglomération





Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

L'ordre du jour du Conseil municipal de février était principalement consacré au rapport d'orientation budgétaire.

Ce débat, obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, permet à l'assemblée délibérante de discuter des propositions budgétaires de l'exercice et des engagements pluriannuels qui préfigurent les priorités du budget primitif voté à la fin de ce mois de mars, et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

Pour 2017, le contexte, tant au niveau national qu'international, reste marqué par des incertitudes, surtout lors d'une année où se dérouleront les élections présidentielles et législatives et où, il faut bien le dire, les positions des différents candidats sur la maîtrise des grands équilibres économiques divergent. Il est donc aisé de comprendre que construire un budget et avoir une vision sur le long terme n'est pas simple.

Cependant, notre majorité cherche et trouve les ressources nécessaires pour à la fois positiver et être très concentrée sur la construction financière de ses projets.

Malgré une dernière baisse de la dotation globale de fonctionnement (271 000€ en 3 ans), certes compensée par des fonds de la part de l'Etat et de Saint-Brieuc Armor Agglomération, nous tenons bon la barre.

D'ailleurs, conformément à nos engagements, nous n'augmenterons pas nos impôts.

Grâce à cette gestion maîtrisée, à la moitié de notre mandat, le démarrage des travaux de nos projets majeurs vont pouvoir commencer sereinement. Si certains trouvent que cela n'avance pas assez vite, je répondrai qu'avec l'argent public comme avec l'argent de nos foyers, il faut être prudent, dans le contexte actuel.

Nous vous engageons donc pour 2 années de travaux sur notre commune faisant ainsi travailler nos entreprises et nos commerçants.

Pour conclure, je remercie toutes celles et tous ceux, élus et agents, qui contribuent chaque jour à vous servir de la meilleure des façons. Et j'ajouterais que la gestion communale est plus difficile qu'hier mais elle est tout aussi passionnante.

*Le Maire,
Stéphane Briend*

Stéphane BRIEND, Maire et le Conseil Municipal
vous invitent à la cérémonie qui aura lieu le
Dimanche 19 mars 2017 à 11h30
Au Monument aux Morts
Rendez-vous devant la mairie à 11h15
Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur à la Mairie
(Salle du conseil municipal)

LE PLÉDRANAIS: Diffusion 3 000 exemplaires
Directeur de publication: Stéphane BRIEND
Membres de la Commission Communication:
Olivier COLLIOU, Jean-Marie MOUNIER,
Nicolas QUIGNARD, Laurence LUCAS, Maryse Ecolan
Daniel ETESSE (suppléant), Daniel TANGUY,
Alexandre TAILLARD, Isabelle CADORET (référente mairie)
Maquette & Rédaction:
Pascal COGNEAU - 06 27 28 34 43
Réalisation et Impression:
Communicolor Plédran - 02 96 42 24 85
Crédits photos:
Mairie de Plédran, Associations, Pentacle
Régie publicitaire: Communicolor Plédran
Distribution: Mairie de Plédran - www.pledran.fr
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

ABONNEMENT 2017 pour les non Plédranais:
18,70€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie



REMISE DES ARTICLES:

en **mairie** ou par courriel: mairie@ville-pledbran.fr

Plédranais d'avril 2017

au plus tard le **jeudi 23 mars** dernier délai.

Distribution entre le 18 et 21 avril

Plédranais de mai 2017

au plus tard le **jeudi 20 avril** dernier délai.

Distribution à partir du 23 mai

RAPPEL: Tout article remis en mairie après la date indiquée à chaque numéro du Plédranais ne pourra être publié. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

Conseil municipal du 20 décembre (suite)

Tarifs municipaux, écritures et rénovation du foyer

■ NOUVEAUX TARIFS MUNICIPAUX 2017

Prêt de matériel communal

Table + 2 bancs (depuis 2010).....	6,00 € €
Table (depuis 2010).....	3,50 € €
2 bancs (depuis 2010).....	2,50 € €

Jardins familiaux

Location annuelle parcelle.....	27,40 € €
Location annuelle demi-parcelle.....	15,05 € €

Cimetière

Exhumation.....	45,40 € €
Gravure de plaque / jardin du souvenir.....	29,90 € €

Creusement de tombe

Tombe simple (creusement simple).....	85,00 € €
Tombe sur creusée (creusement double).....	115,60 € €

Concession cercueil - (2 m²)

15 ans - simple.....	85,50 € €
30 ans - simple.....	170,70 € €

Concessions urne - (1m²) ou carré enfant - (1m²)

15 ans.....	50,20 € €
30 ans.....	100,40 € €

Concession - colombarium - case de 2 urnes

5 ans.....	100,00 € €
10 ans.....	221,00 € €
20 ans.....	397,50 € €
30 ans.....	530,00 € €

Concession - colombarium - case de 4 urnes

5 ans.....	221,00 € €
10 ans.....	442,00 € €
20 ans.....	795,00 € €
30 ans.....	1060,00 € €

Journal municipal "Le Plédranais"

Abonnement annuel (expédition).....	18,70 € €
-------------------------------------	-----------

Encarts publicitaires - Entreprises Plédranaises

Parution mensuelle.....	67,00 € €
Parution trimestrielle (3 parutions).....	193,00 € €
Parution annuelle (10 parutions).....	569,00 € €

Encarts publicitaires - Entreprises hors Plédran

Parution mensuelle.....	77,30 € €
Parution trimestrielle (3 parutions).....	222,00 € €
Parution annuelle (10 parutions).....	654,60 € €

Abonnement bibliothèque (hors Agglomération)

Personne de moins de 18 ans.....	6,60 € €
----------------------------------	----------

Adulte.....	9,00 € €
Famille.....	16,80 € €

Livre "De nos origines à nos jours".....	13,00 € €
Non assujéti au taux d'augmentation annuelle	

Marchés

Droit de place, le mètre linéaire pour les étals inférieurs à 3 mètres.....	0,70 € €
Droit de place, le mètre linéaire pour les étals de 3 à 9 mètres.....	2,40 € €

Prêt Minibus aux associations

Location (prix au km) - délib. 03/11/09	0,10 € €
---	----------

Prestations de voirie ⁽¹⁾

Fourniture et pose de bordures de trottoir (ml)	65,40 €
Réfection de trottoir en sable de carrière (m ²)	8,75 €
Réfection de trottoir à l'émulsion en bicouche (m ²)	24,10 €
Réfection de trottoir en béton bitumineux (m ²)	27,10 €
Fourniture et pose de buses (diam 300 mm) + empierrement en grêlure 0/30, jusqu'à 6 ml	432,70 €
Plus-value par ml supplémentaire	45,30 €
Fourniture et pose de gargouille jusqu'à 2 ml	181,10 €
Plus-value par ml supplémentaire	56,30 €

Miroir de circulation

Fourniture et pose	552,00 €
--------------------------	----------

Elagage

Forfait jusqu'aux dix premiers mètres linéaires	130,50 €
Le mètre linéaire supplémentaire	7,00 €

Autres tarifs

Photocopie noir et blanc par page A4	0,20 € €
Photocopie noir et blanc par page A3.....	0,40 € €
Photocopie couleur par page A4.....	0,50 € €
Photocopie couleur par page A3.....	1,00 € €
Copie matrice ou plan cadastral.....	1,00 € €
Duplication du PLU.....	49,50 € €
Carte des chemins balisés.....	0,50 € €
Gobelets écologiques Horizon (délib 11/09/12)	1,00 € €
Terrain de foot synthétique, Forfait pour 2 heures (délib 18/12/12).....	76,00 € €

Tarifs applicables sous réserve des conditions techniques et organisationnelles à vérifier auprès des services municipaux

(1) Le 1^{er} accès à une parcelle ou à un lot est gratuit. Les tarifs portant sur la pose de buses et l'abaissement de trottoir seront appliqués pour la construction d'un deuxième accès sur une même parcelle ou lot.

Vote : à l'unanimité.

■ AFFECTATION A LA SECTION INVESTISSEMENT

Le Conseil municipal a validé cette affectation pour plusieurs investissements comme l'achat de 80 panneaux de chantier (480€) ou l'achat d'une imprimante couleur (147€) ou d'une plastifieuse (178€). *Vote : à l'unanimité.*

■ REGULATIONS D'ECRITURES

Le Conseil municipal a validé plusieurs régulations d'écriture (en savoir plus en

mairie ou sur le site internet dans le détail du compte-rendu du Conseil municipal).
Votes : à l'unanimité.

■ REGULARISATION ECOLE SAINT-MAURICE

Le Conseil municipal a validé le versement du 1^{er} acompte aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Maurice au titre de l'année scolaire 2016/2017 pour un montant total de 31 194,79€, et l'impute à l'article 6574 du budget 2016. *Vote : à l'unanimité.*

■ RENOVATION DU FOYER

Le Conseil municipal approuve le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public de la rénovation des foyers 7 A 100 situé sur le terrain de foot et R 946 situé rue Joseph Hervé présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 2 750 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de maîtrise d'œuvre). *Vote : à l'unanimité.*

Elections Présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Les Bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h

Le Président de la République est élu, au suffrage universel direct, par les électeurs français et au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Son mandat dure 5 ans. Pour être élu, la majorité absolue des suffrages exprimés est nécessaire. Si cette majorité n'est obtenue par aucun candidat à l'issue du premier tour, il est procédé, à un second tour qui intervient deux semaines après. Dans ce cas, les deux candidats ayant obtenu le plus de voix au premier tour restent en lice.

QUI PEUT VOTER ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pouvez voter, à condition d'être inscrits sur la liste électorale. Vous devez présenter une pièce d'identité. Les ressortissants de l'union européenne ne sont pas admis à voter pour les élections Présidentielles. Le droit pour les citoyens de l'union européenne, de prendre part aux élections concernent uniquement les élections municipales, et européennes.

CARTES ELECTORALES

Vérifier sur votre carte le numéro de bureau. Suite à la refonte de la liste au 28 février 2017, chaque électeur se verra attribuer un nouveau numéro et sera donc destinataire d'une nouvelle carte électorale ; les précédentes sont à détruire. **Si, au 10 avril, vous n'avez pas reçu votre nouvelle carte, veuillez contacter le service des élections de la mairie au 02 96 64 34 20.**

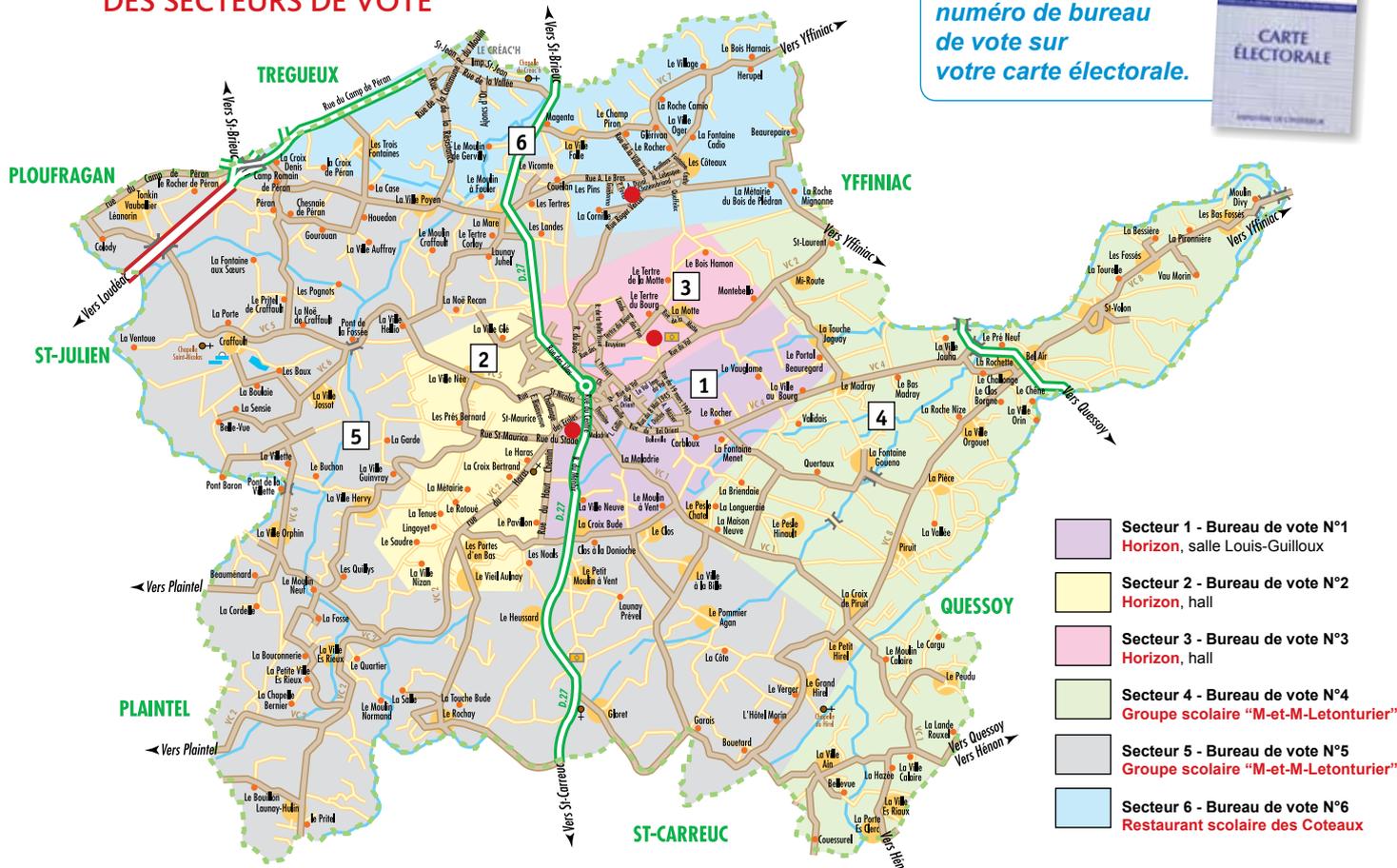
COMMENT VOTER À PLÉDRAN ?

6 BUREAUX DE VOTE

Le scrutin est ouvert de 8h à 19h (pour les élections présidentielles). La commune est divisée en 6 bureaux de vote :

- n° 1 = Complexe Horizon : salle Louis Guilloux : rue Jacques Prévert
- n° 2 = Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- n° 3 = Complexe Horizon : hall, rue Jacques Prévert
- n° 4 = Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers
- n° 5 = Groupe scolaire Maria et Maurice Letonturier, allée des écoliers
- n° 6 = Restaurant scolaire des coteaux, rue Roger Vercelet

DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE DES SECTEURS DE VOTE





PIECES D'IDENTITE A PRESENTER

(arrêté ministériel du 12 décembre 2013)

Les électeurs doivent **obligatoirement** présenter en plus de leur carte d'électeur, une pièce d'identité parmi la liste ci-après :

- 1) Carte nationale d'identité (en cours de validité ou périmée).
- 2) Passeport (en cours de validité ou périmé).
- 3) Carte d'identité d'élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat.
- 4) Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.
- 5) Carte vitale avec photographie.
- 6) Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore.
- 7) Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie.
- 8) Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie.
- 9) Carte d'identité ou carte de circulation, avec photographie délivrée par les autorités militaires.
- 10) Carte de famille nombreuse avec photographie, délivrée par Société Nationale des Chemins de Fer.
- 11) Permis de conduire.
- 12) Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat.
- 13) Livret de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n°69-3 du 3 janvier 1969.
- 14) Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale.

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité ou du passeport qui peuvent être en cours de validité ou périmés.

PROCURATIONS

Vous êtes absent le jour du scrutin, n'attendez pas le dernier moment pour établir une procuration !

Si vous êtes absent le jour des élections, il vous suffit de désigner un mandataire inscrit sur la liste électorale de Plédran. La procuration est établie pour un scrutin déterminé ou pour une durée supérieure dans la limite d'un an.

Chaque mandataire peut disposer d'une seule procuration (ou 2 si une procuration est établie à l'étranger).

OÙ VOUS ADRESSER ?

- A la gendarmerie ou au commissariat de police du domicile ou du lieu de travail.
- Au tribunal d'instance,
- Vous devez **vous présenter en personne** (pièce d'identité exigée) et donner l'identité complète du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).
Vous pouvez remplir en ligne et imprimer le formulaire cerfa n°14952*01 avant de vous présenter au guichet. Ce formulaire est aussi disponible sur place.
Un récépissé vous sera remis immédiatement.
- La procuration est ensuite envoyée par la gendarmerie ou le tribunal au Maire de Plédran par courrier et en recommandé.
- Vous devez prévenir votre mandataire (il ne reçoit pas de volet de procuration à son domicile)

Cas particuliers : les personnes ne pouvant se déplacer doivent solliciter la venue à domicile d'un officier de police judiciaire (certificat médical exigé).

A tout moment, vous pouvez résilier la procuration.

Déclarations préalables de travaux

- Mme HINAULT Annick, 25 rue de la Ville-Née, Remplacement d'une clôture existante par un grillage
- M. COATANTIEC Rémi, 5 rue Henri Matisse, Construction d'un abri de jardin
- M. Stéphane LE MOINE, 37 rue de la Ville-Jossot, Remplacement d'un toit sous pente ardoise par un toit plat bac acier
- M. et Mme BERTHELOT, La Ville-Folle, Division de terrain en vue de construire
- M. et Mme GUEGAN Teddy, 8 rue Charles Le Goffic, Edification d'une clôture
- M. MAHE Pierre, La Ville Orgouët, Construction d'un carport
- M. COLAS Emmanuel, 40 bis rue du Val, Edification d'une clôture
- M. JOLY-ROYER Alexandre, Le Buchon, Rénovation d'une maison : création et suppression et agrandissement d'ouverture + réhaussement des chien-assis
- M. VIA, Rue du Tertre du Bourg, Division en vue de construire
- M. VISILICAQUIS David, 7 rue Louis Guilloux, Création de deux ouvertures type velux pour apport de lumière + modification des ouvertures
- M. et Mme FONTAINE André, La Ville-Orphin, Construction d'un carport
- SELARL MOISAN-MEISTER, Rue Saint-Maurice, Division en vue de construire

- M. et Mme DENIS Pierrick, La Touche-Jaguay, Rénovation, création et suppression de certaines ouvertures
- M. TREGUIER Daniel, 20 allée des Cormorans, Construction d'un carport
- M. MOUESAN Jean-Pierre, 17 rue du Haut-Chemin, Création d'ouvertures

Permis de construire

- Mme BOURGES Emmanuelle, Le Vicomte, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme COLOMBIER/VALEE, 12 rue des Prés-Bernard, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme VANDERWEE/JEGO, 18 rue des Prés-Bernard, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme PEILLET / NAGOT, 16 rue des Prés-Bernard, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme LE BRANCHU/GUILLET, 18 rue Henri Matisse, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme RIOU / CLERY, 11 rue des Fossés, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme LE BOURSICOT et Mme PINEL, 2 rue du Vieux Bel-Air, Construction d'une maison individuelle
- SAS COMMESPACE, 3-13 rue Abbé Thomas, Construction de 6 logements
- Mme LE COQ Leslie, Les Nouals, Aménagement de combles et pose de 3 velux

Mois du numérique : Plédran sort le grand jeu



Dans le cadre du mois du numérique organisé par les Médiathèques de la Baie en partenariat avec le Centre de loisirs de Plédran Les Troubadours, l'Espace Jeunes, les associations Aventures Imaginaires, Novice Rider, Ultim Saber Breizh et Woodclan Battle, et Florian Lebahy, un programme de rendez-vous à ne pas manquer a été réalisé.

Du 29 mars au 27 mai :

Election du titre de l'année Ziklibrenbib 2017

Ecoutez, copiez, diffusez et votez pour votre titre préféré ! Résultat le 21 juin pour la Fête de la musique.

Tout public / Gratuit

Les mercredis et samedis d'avril :

Tournoi de jeu en réseau League Of Legends

A la médiathèque.

Gratuit et sur inscription à l'Espace Jeunes

Du samedi 1er au samedi 15 avril :

Séquences de Rétrogaming

Florian Lebahy, collectionneur passionné présente quelques-unes de ses merveilles ! A la médiathèque.

Tout public / Gratuit

Mardi 11 avril, 14h :

Hippo Glouton Géant

A la salle omnisport.

Public adolescent / Gratuit et sur inscription à l'Espace jeunes

Jeudi 13 avril, 14h :

Woodclan Battle

Participez à ce jeu de combat médiéval à armes factices qui oppose 2 équipes pouvant aller de 8 à 45 joueurs de 6 à 77 ans, pendant deux heures. Chaque participant est costumé et armé par nos soins. Dans le Bois de Plédran.

Public adolescent / Sur inscription à l'Espace Jeunes (payant)

Vendredi 14 avril, 10h :

Hippo Glouton Géant

A la salle omnisport.

Public 6-12 ans / Gratuit et sur inscription au centre de loisirs

Vendredi 14 avril, 10h et 14h :

Atelier cuisine Geek

A l'Espace Jeunes.

Public adolescent / Gratuit et sur inscription à l'Espace Jeunes

Vendredi 14 avril, 16h :

Grand Goûter GEEK

A la médiathèque.

Public 6-12 ans / Gratuit et sur inscription au centre de loisirs

Vendredi 14 avril, 14h :

Initiation au sabre laser

Réaliser un combat comme au cinéma grâce à l'association Ultim Saber Breizh

A la médiathèque (salle Bembridge).

14h : public adolescent / Gratuit et sur inscription à l'Espace Jeunes.

15h et 16h : public 6-12 ans / Gratuit et sur inscription au centre de loisirs.

17h : tout public / Gratuit et sur inscription à la médiathèque

Vendredi 14 avril, de 19h à 23h :

Aventures Imaginaires : Initiation au jeu de rôle sur table, basée sur les univers de Star Wars et des comics Marvel.

A la médiathèque. Buvette association Novice Rider : grignotage et boissons. Tout public / Gratuit

Samedi 15 avril, 14h :

Aventures Imaginaires

Aventures Imaginaires proposera une table de jeux de société, pour des parties rapides avec des jeux variés, compétitifs ou collaboratifs.

A la médiathèque.

Tout public / Gratuit



Besoin d'aide ?

CDAD⁷² Conseil départemental de l'accès au droit des Côtes-d'Armor

PERMANENCES ECRIVAIN PUBLIC

Tous les mercredis de 13h30 à 16h30
au tribunal de grande instance de SAINT-BRIEUC

Écrivain public c'est quoi ?

- Une aide à la constitution de dossier
- Un appui rédactionnel
- Une aide à la compréhension de formulaire
- Une aide à la rédaction de courrier

**Palais de justice
Parc des Promenades
22023 SAINT-BRIEUC**

Plus d'informations :
02 96 62 30 00

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous

Etat Civil

Naissances

- BARBÉ Alexis, 2 rue du Bois
- RICHARD Nolan, rue du Centre
- BOINET Ethan, 48 rue du Val
- LOPES DE SOUSA Louna, 42 rue de Gloret
- FROTIN Marie, Les Landes
- HAMON Polin, 5 Venelle de Bodeu
- HERVE Aliya, 19 rue du Menhir
- SUDIA MANARI Anne-Madeleine, 29 rue Bel Orient
- RUELLAN HAMONIC Aaron, 15 rue de la Rochette

Décès

- BALLAY née DARCEL Francine, 93 ans, « Ville à la Bille »
- DURAND Noël, 65 ans, 16, rue des Fuchsias
- LABARRE née HAMON Pierrette, 61 ans, 5, rue Paul Féval
- BRIAND Didier, 43 ans, 7, venelle de l'Horloge
- BERTHELOT Yves, 97 ans, Ville Folle
- BALLAY née BESNARD Irène, 10 rue Bel Orient
- THOMAS Henri, 65 ans, Ville Orphin



JEUNES FILLES ET GARÇONS, VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. **Cette démarche est obligatoire.** Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC). (Présenter le livret de famille et la carte nationale d'identité).

Carte nationale d'identité Passeport : 3 mois de délai !

Uniquement sur rendez-vous auprès d'une des 110 mairies équipées en Bretagne, 25 dans les Côtes d'Armor.

Comment procéder ?

- ✓ Prendre un rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueils de données : SAINT BRIEUC (prise de rendez-vous possible sur leur site), PLOUFRAGAN, PLERIN, QUINTIN, BINIC...
- ✓ Avant de vous rendre à ce rendez-vous et pour gagner du temps ensuite au guichet, vous pouvez remplir une pré-demande en ligne sur le site de l'A.N.T.S., ou télécharger le CERFA 12100.02 au format pdf, à renseigner avant son impression.
- ✓ Rassembler les pièces justificatives et vous présenter au guichet de la mairie (avec éventuellement le numéro de pré-demande) pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ✓ Retirer ensuite votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

Le service Etat Civil de la mairie de PLEDRAN se tient à votre disposition pour tout renseignement sur la démarche et sur la pré-demande de manière dématérialisée.

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur qui voyagera à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter les 3 documents suivants :

- ✓ Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- ✓ Original du cerfa n° 15646*01 (formulaire à télécharger sur le site service-public.fr ou à retirer en mairie) signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.
- ✓ La photocopie du titre d'identité du parent signataire du formulaire.

Diffusion du Plédranais

Exceptionnellement, le Plédranais du mois de mai sera distribué à partir du 23 mai 2017.

Information pièges à frelons

Mise à disposition gratuitement en mairie de 80 pièges à frelons sous conditions. Priorité donnée aux propriétaires ruchers et les administrés qui ont déjà eu un nid de frelons. Les volontaires s'engageront à signer la charte d'utilisation. Un seul piège sera attribué par foyer.

Pour tout renseignement, prendre contact avec les services techniques de la ville. Tél : 02.96.64.34.21



Vous cherchez un emploi ? Envie de vous former ?

Vous êtes en recherche d'emploi, inscrits ou non au Pôle emploi, vous êtes salariés en reconversion ou en réflexion sur votre projet professionnel. Ces actions gratuites sont faites pour vous.



Le CCAS de Plédran et l'association Mosaïk s'associent au service Insertion Sociale et Professionnelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération, pour initier de nouveaux services.

Réunion d'informations le jeudi 6 avril à 9 heures à l'association Mosaïk, 6 rue des Ecoles à Plédran. Pour découvrir les actions qui seront proposées au second semestre 2017. Ce temps sera l'occasion d'échanger sur toutes les questions liées à la recherche d'emploi ou de formation, à la garde d'enfants, à la mobilité, à l'accès aux droits...



Mélanie Lefort et Michèle Lorant, les deux conseillères du Service Insertion Sociale et Professionnelle de Saint Brieuc Armor Agglomération qui assureront les permanences.

Des permanences sur rendez-vous

Les 25 avril, 30 mai, 27 juin De 9h à 12h au CCAS de la mairie, 6, Rue du Centre à Plédran. Il s'agit de transmettre un premier niveau d'information et de faire le point sur votre parcours professionnel, de repérer les freins à l'emploi et de vous orienter vers les services, partenaires, prestations d'accompagnement adaptés.

Mélanie LEFORT et Michèle LORANT, les deux conseillères du Service Insertion Sociale et professionnelle de St-Brieuc Armor Agglomération assureront l'accueil.

Un atelier démarche emploi/formation

Un atelier « Mes démarches emploi/formation : Où aller ? Comment m'y rendre ? » se déroulera **le jeudi 27 avril de 9h à 12h à l'association Mosaïk**, 6 rue des Ecoles à Plédran. Vous souhaitez connaître les lieux pour effectuer vos démarches de recherche d'emploi et/ou de formation? Et les solutions pour y aller ?

Renseignements : Au CCAS de la Mairie de Plédran au 02 96 64 34 20 et/ou à Mosaïk au 02 96 42 24 70

Inscriptions et/ou rdv : Espace Initiatives Emploi - 47, rue du Docteur Rahuel à Saint-Brieuc au 02.96.77.33.00 ou par mail : initiatives-emploi@saintbrieuc-agglo.fr

En partenariat avec : Le CIDFF ; AGI-Rabcd ; le CCAS de la Ville de Plédran ; l'association Mosaïk ; les TUB-Baie d'Armor Transports ; les Services Petite Enfance et Insertion Sociale et Professionnelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération.



MOSAÏK, Pôle Enfance & Familles - 6 rue des écoles 22960 PLEDRAN

02.96.42.24.70 / mosaik22@orange.fr

Horaires d'ouverture. Lundi au jeudi : de 8H30 à 12H30 et de 13H30 à 16H30. Le vendredi, de 8H30 à 12H30. Fermé l'après midi.

Ça se passe à Mosaïk

Mercredi 22 mars

14H-16H :
Atelier jardin et
création d'un nichoir
à insectes
Gratuit
12 places disponibles



Repas partagé Le mercredi 29 mars

à 12H30 la brigade de l'atelier cuisine vous invite à partager un repas !
5€/Pers.
Inscription obligatoire
avant le 27 mars
10 places disponibles



Mercredi 5 avril

Atelier manuel de Pâques
Gratuit - 12 places disponibles



Mardi 11 avril Journée à Enigmaparc

Rendez-vous au Pôle enfance et familles à 9H45
Transport en car
8€/Pers. - 50 places disponibles -
à partir de 6 ans

Mercredi 12 avril Sortie Poney

1er groupe à 10H
2ème groupe à 11H
RDV à Equi 22 Yffiniac – possibilité
de covoiturage sur le parking du
Pôle enfance et familles
5€/Pers. - 10 places disponibles par
groupe



Mercredi 19 et Jeudi 20 avril

14H-16H : Atelier manuel -
Création de jouets en bois
L'Atelier Régional du Bois
Ludik propose une présentation
du bois, son vocabulaire et des
machines. Les enfants passent
chacun sur les machines et repartent avec leur magnifique
création ! Au programme : scie à chantonner, ponceuse, per-
ceuse et pyrograveur !
6€/Pers. - 20 places disponibles



Repas partagé Le mercredi 26 avril

à 12H30 la brigade de l'atelier cuisine vous
invite à partager un repas !
5€/Pers.
Inscription obligatoire avant le 27 mars
10 places disponibles



Inscriptions : L'inscription aux activités est obligatoire. Inscription possible par téléphone ou par mail.
Le paiement doit être complet au moment de l'activité. Prévenir une semaine avant l'activité en cas de désistement.

Entrer à l'EHPAD, comment faire ?

Les démarches pour intégrer l'EHPAD de Plédran sont simples.

- Un dossier de demande d'admission peut être retiré à l'accueil de l'EHPAD ou téléchargeable sur internet (formulaire Cerfa n°14732).
- Une visite de la résidence sera proposée au futur résident.
- Afin de gérer de manière optimale et équitable les demandes d'admission, une liste d'attente a été mise en place.
- L'admission est prononcée par la commission d'admission composée de : la directrice, l'adjointe à l'action sociale, le médecin coordonnateur et l'infirmière coordinatrice de la résidence. Une priorité est donnée aux Plédranais puis aux habitants des communes limitrophes.

L'entrée en établissement

L'admission est définitive après la signature du contrat de séjour et la prise de connaissance du règlement intérieur qui précise les règles de vie propres à l'établissement, que le résident s'engage à respecter.



Suite à l'entrée, un dossier de demande d'APL est systématiquement constitué auprès de la CAF des Côtes d'Armor par la secrétaire de l'EHPAD. Cette aide, si elle est octroyée, vient en déduction du loyer mensuel facturé. Le tarif journalier est revu chaque année par les autorités de tarification (Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé). Ce tarif comprend l'hébergement, la prise en charge de la dépendance et les soins.

Une galette au Vicomte-Couélan

Comme tous les ans, les habitants du Vicomte-Couélan se sont réunis le dimanche 22 janvier dans l'après-midi chez Madame et Monsieur Janvier pour partager la traditionnelle galette. Les nouveaux résidents accompagnés de leurs jeunes enfants ont répondu présents. Ce qui a permis de rajeunir la moyenne d'âge de ce village à majorité de "jeunes" retraités avec 27 participants. Tout laisse à penser que les années futures verront ce chiffre augmenter compte tenu des nouvelles constructions qui s'y développent. Ce fut un bel après-midi convivial, avec déjà le prochain rendez-vous fixé les 7 et 8 juillet pour la "voisinade" annuelle.



Saint-Brieuc Armor Agglomération est née



Un territoire communautaire qui s'agrandit pour donner naissance à une entité de 32 communes. A quoi correspond Saint-Brieuc Armor Agglomération ? Quelles compétences ? Quelles missions ? Quelques éléments pour mieux s'y retrouver.



Bruno Joncour
Président de Saint-Brieuc
Armor Agglomération



sont complémentaires. C'est une force ! Enfin, l'évolution des périmètres intercommunaux a également pour objectif de renforcer le principal pôle urbain du département. En effet, cette nouvelle organisation territoriale va permettre d'impulser une dynamique afin de peser davantage en Bretagne, notamment en matière économique. Ce futur territoire - grâce à ses atouts et savoir-faire - a, ainsi, toutes les chances de trouver sa place entre les métropoles de Rennes, Brest et Nantes.

Le fonctionnement de Saint-Brieuc Armor communauté d'agglomération est comparable à celui d'un conseil municipal. Au maire correspond le président, aux adjoints correspondent les vice-présidents et aux conseillers municipaux les conseillers communautaires. Les élus de l'Agglomération travaillent en commission. Les dossiers sont préparés et les décisions exécutées par les services administratifs.

4 intercommunalités qui s'unissent

Le rapprochement de Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Sud Goëlo, Saint-Brieuc Agglomération et la commune de Saint-Carreuc répond à une réalité locale. En effet, ce nouveau territoire correspond au bassin de vie des habitants et à leurs mobilités quotidiennes. Aujourd'hui, un couple peut vivre à Saint-Julien, le mari travaille à Plœuc-L'Hermitage, la femme à Saint-Carreuc ; ils font leur course à Languieux ou à Plaintel ; leurs enfants vont au

collège à Ploufragan, au lycée à Saint-Brieuc et le week-end ils profitent d'une sortie en famille à Binic.

Un fonctionnement au service de la démocratie locale

La nouvelle intercommunalité doit donc permettre d'assurer un service de qualité et de proximité. La nouvelle communauté de territoires sera constituée de territoires ruraux, littoraux et urbains. Chacun d'entre eux a une identité propre, des moyens pour produire de la richesse, et des fragilités, mais tous

Une organisation avec trois pôles de proximité

Plusieurs missions sont assignées aux pôles de proximité qui se situent à Binic - Etables-sur-Mer, Quintin et Plœuc - L'Hermitage.

Premièrement : assurer le premier accueil des usagers. Le pôle de proximité est un des points d'entrée de la future agglomération, complémentaire à tous ceux déjà existants sur le territoire (piscines, haltes garderie, centre intercommunal d'action sociale, point TUB...).

LE POINT DE VUE DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES PLÉDRANAIS



Stéphane
BRIEND
Maire

“Cette nouvelle agglomération à 32 communes est un véritable défi. Riche de nos diversités rurales, semi rurales et littorales, je suis certain que l’avenir que nous allons construire ensemble va permettre à chacun de s’épanouir. Les élu(e)s et les forces vives sont à pied d’œuvre pour faire de ce nouveau territoire un endroit où il fait bon vivre. Nous avons tous les atouts pour réussir.”



Jean-Marie
MOUNIER
11^e vice-président et
conseiller municipal

“La nouvelle gouvernance, à laquelle j’ai l’honneur de participer, s’est mise au travail. C’est en toute convivialité que j’apprends à connaître mes nouveaux collègues. Un territoire qui allie la terre et la mer, une population de 151 000 habitants, un tissu socio-économique en développement, des jeunes et moins jeunes à former, des transports à développer, des agents à intégrer dans ce nouvel ensemble et à accompagner etc. Voilà, concrètement, quelques-uns des défis ambitieux et enthousiasmants qui se présentent à nous et que nous traitons avec motivation.”



Marie
GUILLOU-TARRIÈRE
conseillère municipale

“Tous ensemble nous serons plus forts pour assurer un service de qualité et de proximité à la population. Cette nouvelle organisation va créer une nouvelle dynamique.”



TRANSPORTS

Leur rôle est de donner de l’information sur les différents services de Saint-Brieuc Armor Agglomération et sur les services délégués à d’autres organismes. Des permanences menées par les différentes directions de l’agglomération y sont organisées.

Deuxièmement : assurer un premier niveau d’entretien et de maintenance du patrimoine

Les pôles de proximité assureront également les missions dites de « logistique de proximité » : entretien du patrimoine bâti et des espaces extérieurs dans le périmètre du pôle, réalisation de petits travaux, gestion du matériel de prêt aux associations... permettant une bonne réactivité sur l’ensemble de ces missions. Enfin, **troisièmement** : être le relais des élus locaux. Les Directeurs de ces Pôles de proximité seront en lien avec les élus municipaux et communautaires du territoire. Ils seront le relais, en local, des services de la future agglomération et assureront l’information et la concertation sur les politiques et les grands projets menés par l’agglomération.

Trois types de compétences

Saint-Brieuc Agglomération exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. Un choix arrêté par décision des conseils municipaux des communes membres. Les communes peuvent décider librement de transférer à l’Agglomération

d’autres compétences que celles dont le transfert est imposé par la loi. Ce sont les compétences facultatives ou supplémentaires.

Les compétences obligatoires

- Le développement économique... d’intérêt communautaire. Ce qui comprend par exemple l’aménagement des zones d’activité industrielle, commerciale, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- L’aménagement de l’espace communautaire. Ce que l’on appelle aussi le schéma de cohérence territoriale (SCoT) ou l’organisation des transports urbains et des Plans de Déplacements.
- L’équilibre social de l’habitat. C’est-à-dire la mise en place du programme local de l’habitat ou de la politique du logement d’intérêt communautaire, y compris les aides financières.
- La politique de la ville : dispositifs contractuels de développement local et urbain ou de prévention de la délinquance.

Les compétences optionnelles

- La création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- La protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie. Avec par exemple la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, la collecte, l'élimination et valorisation des déchets des ménages.
- La politique sportive d'intérêt communautaire. Il inclut toutes les actions qui visent à construire, aménager et entretenir tous les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Il inclut aussi le soutien à l'événementiel sportif de rayonnement intercommunal et à la formation sportive des jeunes du territoire communautaire. A noter : cette compétence communautaire n'empêche pas l'accompagnement des clubs sportifs par les communes, sur d'autres volets que la formation.
- Développement culturel d'intérêt communautaire. Il vise à développer l'enseignement et l'éducation artistique, la lecture publique et les spectacles vivants et d'arts visuels.
- L'eau potable.
- L'assainissement collectif.

- Les eaux pluviales d'intérêt communautaire.
- La solidarité internationale limitée aux villes de Cienfuegos pour Cuba et de Bonbon pour Haïti ainsi qu'aux autres domaines de Saint-Brieuc Agglomération.

Les compétences supplémentaires

- Les actions touristiques avec l'accueil et l'information des touristes, ainsi que le développement et la promotion de l'offre touristique.
- L'aménagement de sentiers ouverts aux randonnées et création des équipements nécessaires.
- La valorisation des sites uniques d'intérêt communautaire.
- La gestion complète de la Réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc et de son schéma de gestion et d'aménagement des eaux.



- Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans l'agglomération.
- La gestion du service public d'assainissement non collectif.
- Les gens du voyage.
- La gestion et l'entretien des cours d'eau et des zones humides.
- L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.
- Le réseau de chaleur d'intérêt communautaire.
- La création, gestion et développement d'un Relais Parents Assistants Maternels à compter du 1er janvier 2013.
- La création, gestion et développement d'un groupement de coopération sociale et médicosociale de moyens à compter du 1er janvier 2013.

Des élus de chaque commune

Pour mener à bien ses missions, Saint-Brieuc Armor Agglomération a nommé plusieurs élus et conseillers délégués. Jean-Marie Mounier a par exemple été élu 11^e vice-président en charge des ressources humaines, de l'enseignement supérieur et des nouvelles technologies. Le président, qui a aussi la charge de la stratégie de développement économique est Bruno Joncour.

En savoir plus : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

PRINTEMPS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre du Printemps du développement durable 2017, en collaboration avec Saint-Brieuc Armor Agglomération, une randonnée au fil de l'Urne vous est proposée le 22 avril.

A travers cette « Rand'eau » commentée, vous découvrirez la Vallée de l'Urne sur Trégueux, les chemins du Bois de Plédran et les points de vue sur la campagne d'Yffiniac (9 km, sans difficultés particulières, chaussures de marche conseillées). Au programme : échanges avec des intervenants pour découvrir comment l'eau est captée et traitée à l'usine de Magenta jusqu'à sa distribution au robinet et aménagements pour la circulation des poissons qui ont un rôle important dans la qualité d'un cours d'eau.

Lieu : Départ et arrivée sur le parking de l'usine Magenta, Rue des Captages à Trégueux. **Horaire :** Départ 9h30, retour 12h30.

Contact : Odile Crevola, Mairie de Trégueux au 02 96 71 31 49.



Report du spectacle Miss Carpenter
le 5 mai à 20h30

Pour tout renseignement, contactez Horizon au 02 96 64 30 30

DIMANCHE 26 MARS à 16h

Durée : 55 min

Spectacle jeune public
à partir de 6 ans

Kids Monkey

Un « Incredible Drum Show » interdit aux adultes ... Les enfants vont adorer !

En collaboration avec leur metteur en scène, les « Fills monkey » ont encadré les « Kids monkey » afin de proposer un spectacle plus dynamique, plus ludique, plus accessible, tout en conservant la part belle au jeu d'acteur, à l'humour et au rythme !!

Distribution : Elliott Houbre et Stéphane Bournez

Production : FILPROD

Tarifs D : 14,50€/13,50€/11,50€/6€€

Kids Monkey
à partir de 6 ans



Pendant la durée du Festival, une place achetée dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = une place mini dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi

SAMEDI 29 AVRIL à 20h30

Durée : 1h30

Concert debout

Inna Modja

Après l'énorme succès de « French Cancan », Inna Modja continue ses explorations sonores et musicales. Son troisième album, « Motel Bamako », est un voyage entre les racines de son enfance, le Rail Bande de Salif Keita et les vibrations d'aujourd'hui, enivrantes, entraînantes et irrésistibles.

Sur scène, c'est un tourbillon de délicatesse, de soul, de sensualité ...

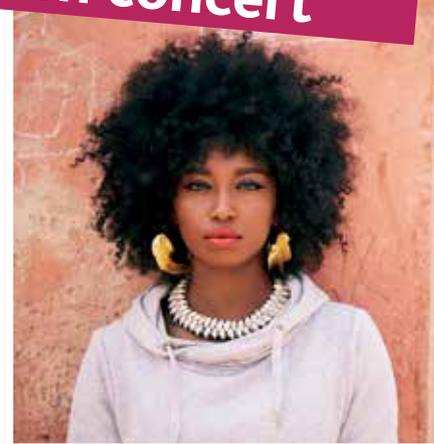
<http://www.innamodja.com/>

Distribution : Inna Modja/chant – machines, Pierre Antoine Grison/machines – claviers,

Seyba Sissoko/guitare – percussions – chœurs

Tarifs B : 23€/21€/18€/6€€

Inna Modja
en concert



Concert Eglise
de Plédran



Chansons des 3 cousines
le dimanche 30 avril 2017 à 16h

Venez passer un moment de détente à l'église de Plédran pour écouter : Elsa, Louise et Marie. Trois cousines de 20 ans qui chantent pour vous enchanter... 3 voix extraordinaires accompagnées d'un piano et d'une flûte traversière... Elles ont retravaillé une sélection de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui et quelques chants religieux et étrangers. Ces mélodies vous rappelleront certainement de bons souvenirs et vous feront passer un moment délicieux.

Durée 1 heure environ.

Entrée libre. Contact : Hervé Gerber au 06 95 540 540.

On n'a pas tous les jours 20 ans

L'histoire débute en 1994. J'apprends qu'à Châtelaudren, une association sportive guingampaise organise une rencontre de modélistes navals sur le plan d'eau. J'y rencontre plusieurs passionnés.

La même année, l'Association des Paralysés de France organise, à Brézillet, le salon des collectionneurs. Je m'y inscris et j'y retrouve des modélistes. Je sympathise avec trois d'entre eux et discutons de ce qui pourrait être fait sur Saint-Brieuc. Nous nous rencontrons alors régulièrement et décidons d'organiser, à Lantic, près de Binic un rassemblement. La commune de Notre-Dame de la Cour nous prête le matériel nécessaire et c'est un succès. Nous nous faisons déjà appeler les Mini-navigateurs, nom donné par un journaliste.

LE GROUPE S'AGRANDIT

Nous sommes ensuite contactés pour organiser des manifestations, invités à participer à des salons. Nous décidons d'officialiser notre mouvement. Notre association naît en février 1997. Nous sommes alors une douzaine et nous sommes basés à Trégueux. Nous n'avons ni local, ni plan d'eau pour nous exprimer. L'adjoint à l'environnement de l'époque se décarcasse pour trouver une solution, en vain. Nous organisons notre première exposition qui est un succès car à l'époque un salon multi disciplines n'avait encore jamais été organisé.

Notre nom commence à circuler et nous participons à un salon en Suisse à Lausanne. En 2000, nous nous jumelons avec la Mini-batellerie qui est basée à Nyon près de Genève. En 2001, un conseiller municipal de Plédran, Dominique Iuncker vient à notre rencontre et nous fait part du projet en cour sur la commune, des plans d'eau !!! En 2003, la nouvelle municipalité nous propose un local et la possibilité de naviguer sur le site Horizon quand bon nous semble. La décision de changer de port d'attache a été vite prise. Nous nous installons dans l'ancienne mairie. Puis vendue et détruite, nous allons dans l'ancien foyer du foot. A l'été 2011, nous

devons à nouveau déménager car lui aussi va être détruit pour terminer l'aménagement du nouveau groupe scolaire. Nous n'avons alors plus de local. Tout notre matériel sera stocké chez un de nos membres pendant près d'une année.

Depuis septembre 2012, nous sommes dans l'ancienne maison du directeur, rue des Ecoles. Tout le matériel, les machines-outils ont été financés grâce au bénéfice du salon de Plédran que nous organisons tous les trois ans. Grâce à lui, nous travaillons dans de bonnes conditions et pouvons accueillir des jeunes avec du bel outillage. Malgré sa taille, le salon de Plédran a une bonne réputation. C'est le seul en France à proposer une exposition et un plan d'eau juste devant. C'est pourquoi il est très important pour nous de l'organiser et que le public réponde présent. La prochaine édition aura lieu en 2018 et le thème majeur sera le train. En 2013, l'association plédranaise est à l'initiative de la création de la Confrérie des Modélistes Navals qui regroupe, actuellement, plus de 300 membres répartis sur la France et la Suisse.

20 ANS, 40 MEMBRES ET 3 PRÉSIDENTS

Nous sommes une quarantaine de membres et sommes, toujours à ce jour, le plus grand club breton de modélisme naval. Trois présidents se sont succédé ; Jean-Pierre Guillosson, Patrick Jaouen et Mickaël Mindu.

Pour fêter nos 20 ans, nous organisons les 22 et 23 juillet, exceptionnellement sur deux jours NAVEXPO sur le site Horizon. Ce sera une fête maritime en miniature. Puis les 14 et 15 octobre, en partenariat avec Aquabaie, nous organiserons SUBNAUTICA, ce sera la 10^e édition. Il est important de préciser que ces deux manifestations seront gratuites et ouvertes à tous.



Les bénévoles de PAS très mobilisés

Belle réussite du repas solidaire organisé le dimanche 19 février par l'association Plédran Association Solidarité. Une vingtaine de bénévoles de l'association a œuvré efficacement pour la réussite de cet évènement annuel, qui a rassemblé près de 200 convives, dans le hall d'accueil de la salle Horizon. « Les bénéficiaires de cette action vont subvenir aux besoins de fonctionnement de notre association, mais également à réaliser des actions ponctuelles d'aides à des personnes dans le besoin sur notre commune », informe le nouveau président, Gérard Rault.

Le vendredi 7 avril, les bénévoles de l'association seront de nouveau mobilisés pour la soirée galettes-crêpes, au profit d'une école du village de Wakon au Bénin, salle communale des Côteaux, soirée ouverte à tous, en continue de 19h à 22h30, et sans réservation.



Club Amitié loisirs

AGENDA

Mardi 28 mars : 14h – Jeux de société, Horizon, Salle Louis Guilloux

Mercredi 29 mars : Concours de belote sur la journée à Ploeuc

Judi 30 mars : Finale départementale de dictée, 1/2 journée à Ploeuc à 14h

Samedi 1^{er} avril : Permanence de 10h à 12h, salle sous-sol de la mairie. Inscription pour la journée amitié du 17 mai et pour le départemental de boules du 2 juin à Ploeuc

Mardi 11 avril : Après-midi loisirs, jeux de société, danse, salle des Côteaux

Mardi 25 avril : 14h, jeux de société, Horizon, salle Louis Guilloux



Les élèves de CM1 mettent la main à la pâte

Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de CM1 de l'Ecole Maurice et Maria Letonturier, soutenus par leurs parents, se prennent en main pour financer leur classe de découverte à Nantes en fin d'année.

Ils ont déjà organisé cinq ventes de viennoiseries le vendredi à la fin de l'école, et comme cette action rencontre un franc succès auprès du public des écoles, ils ont décidé de reconduire ces ventes sur le mois de mars (vendredi 3, 17 et 31 mars).

Et pour aller plus loin, ils passent cette fois-ci la vitesse supérieure en organisant une vente de brioches. Il est donc possible de leur passer commande, par le biais de tout enfant scolarisé à l'Ecole Letonturier ou à l'Ecole des Coteaux, ou en remplissant et en renvoyant le bon de commande disponible sur le site en ligne de l'Amicale laïque :

<https://amicalelaiquedepledran.jimdo.com/>

Les succulentes brioches de Vendée (Brioche Tressée Plate 400gr Pur Beurre Fonteneau - recette authentique & fondante) au prix de 3.50 € seront soit disponibles à l'Ecole Letonturier le jeudi 6 avril, soit à l'école des Coteaux le vendredi 7 avril.

Pour tout renseignement : noemie.al22960@gmail.com et téléphone 06.62.39.50.33.

Date limite pour faire parvenir vos commandes : le 20 mars.



Super Loto de l'Amicale Laïque

Dimanche 9 avril 2017, à 14h, salle Horizon, l'Amicale Laïque de Plédran organise son traditionnel Super Loto animé par Jacky. A gagner 3 600€ de lots, dont 3 050€ en bons d'achat (maximum 500€). Petite restauration sur place. Soyez nombreux à nous rejoindre pour un après-midi de jeu et de détente.

Tous au théâtre

Le Cyclo Sport Plédranais vous propose un après-midi théâtre le

dimanche 19 mars 2017

à 14h30 à la salle Horizon à Plédran :

Hara Kiri à la française

jouée par la Troupe de Saint-Carreuc

Tarif adulte : 9€ ; enfants : 5€.

Réservations auprès de Guy Guillot

au 02 96 42 22 98 ou au 06 61 81 75 05.



Une association de yoga sur Plédran



L'association plédranaise de yoga propose un yoga d'inspiration tibétaine accessible à tous. « Yoga » veut dire « union » c'est-à-dire permettre l'unité du corps et de l'esprit au travers de respirations, de mouvements, de gestes et de postures. Le yoga n'est ni une gymnastique, ni une thérapie ; c'est juste un moyen de décompresser de son quotidien. « *Nous ressortons plus calmes et plus détendus !* » disent les élèves... « *C'est aussi une manière d'assouplir son corps, d'en prendre conscience* ».

Les cours sont dispensés à la salle de danse Horizon, le jeudi de 10h à 11h30 ; et au dojo de la salle Omnisports, le jeudi de 18h45 à 20h30. Renseignements auprès de Jany Dupire, enseignante, Tel 06 73 40 23 21 ou 02 96 72 65 77.

L'accueil est possible tout au long de l'année et l'association offre toujours un cours d'essai gratuit.

Les tarifs de la saison 2016 – 2017 (soit 36 cours) : 90 euros par trimestre ou 215 euros pour l'année (la cotisation annuelle à l'association est de 12 euros). Nous proposons un paiement global par chèque à l'inscription ou éventuellement en deux chèques, dont le deuxième serait encaissé en janvier. La cotisation de 12 euros est à part. Tarif réduit pour étudiants, personnes en situation précaire, demandeurs d'emplois et couples.

Succès pour le jarret/frites du 5 février 2017

La salle Horizon était comble à l'occasion du traditionnel jarret/frites organisé par les associations APEL et OGEC de l'école Saint-Maurice. Chacun a eu plaisir de retrouver sa famille et ses amis autour d'un bon repas, préparé par les bénévoles de l'école. Ils étaient 80 à se relayer toute la journée dès l'épluchage (sur place à 6h), au dressage des tables, au service, au rangement et à la vaisselle.

Au total, 550 repas adultes et 132 repas enfants ont été servis.

Les associations souhaitent remercier tous les parents bénévoles et les membres de l'APEL et de l'OGEC pour leur investissement qui a contribué à la réussite de cette manifestation.



Le mot de la Majorité

Le cimetière lieu de vie !

Dans toutes les civilisations, Le recueillement et le souvenir ont toujours participé à cette relation intime que les vivants entretiennent avec leurs défunts. C'est ainsi que les membres de notre majorité ont décidé de prendre en main l'entretien du cimetière. De nombreux travaux d'aménagement y ont d'ailleurs été réalisés dernièrement, notamment le jardin du souvenir qui a subi une rénovation complète. La porte d'entrée a également été sécurisée dans l'intérêt de nos administrés et des sépultures. Des chariots ont été mis à disposition pour faciliter le transport des fleurs dans les allées. Après avoir ôté un arbre qui avait poussé sur la tombe d'un enfant, nous sommes actuellement en réflexion sur la rénovation du carré des enfants.

Nous avons également pris une initiative au sujet des pierres tombales, dont le coût se révèle parfois bien lourd pour les familles, le choix a donc été fait de récupérer celles qui sont à l'abandon ou non renouvelées par leurs propriétaires. Nous les confions ensuite à un marbrier qui a pour mission de les polir afin d'en effacer les noms. Ainsi, une fois recyclées, elles peuvent de nouveau être utilisées et mises à disposition des familles les plus modestes, et ceci à un prix allégé. Une démarche qui se fait seulement après que les éventuels descendants ou membres de la famille aient été recherchés.

La vie politique, telle que nous la concevons, ne peut se résumer à de belles déclarations d'intentions sur nos réputées valeurs « humanistes », encore faut-il y mettre du concret. Notre initiative

s'inscrit donc bien dans le partage des valeurs solidaires que nous défendons. Chacun devrait pouvoir enterrer dignement ses défunts. Les familles peuvent compter sur la discrétion des élus et leur vigilance quant à l'entretien du cimetière, lieu chargé d'émotion qui doit être un trait d'union apaisé entre les vivants et leurs disparus.

Le mot de la Minorité

Dormez tranquille braves gens

Voilà trois ans que l'actuelle majorité municipale a été élue. Nous sommes donc en droit d'attendre des projets prêts à démarrer, faute d'en voir en cours de réalisation. Pas besoin de vous les détailler puisque rien n'est commencé. Cette situation contraint Monsieur Le Maire à disserter sur l'air du temps. Voyez son éditorial du bulletin municipal de février. Que peut-on en retenir ? Comme le chantaient autrefois sur tous les tons, les Chevaliers du Guet « Dormez tranquille braves gens ». Vient ensuite dans ce numéro, le compte rendu du conseil municipal de décembre. Nous sommes surpris que certains points soient relatés avec force détails tandis que d'autres sont réduits à leur plus simple expression. Ainsi, il est étonnant de constater que la modification du temps de travail du personnel municipal soit traitée sur plus de deux colonnes

alors que l'élection des conseillers communautaires, la convention de coopération avec le CROUS - qui font pourtant plusieurs pages de présentation - sont évoquées sur moins d'une colonne au total. En fin de compte rendu, nous sommes invités à « retrouver les délibérations sur le site Internet de la ville ». Nous avons donc poussé la porte du site Internet, pour n'y trouver, hélas, que le minimum d'informations. Bien sûr, ce n'est pas le personnel qui est en cause puisque ce n'est pas lui qui définit la communication. Alors, parmi les élus de la municipalité « qui ont pleinement conscience de l'honneur de (nous) servir » selon l'expression de Monsieur Le Maire, qui est responsable de cette non-communication ?

« Dormez tranquille braves gens »...

Si par le passé, l'ouverture d'un site internet par les collectivités a pu parfois répondre à un effet de mode, aujourd'hui nombreuses sont celles qui en font une véritable vitrine. La majorité précédente

avait ainsi initié le site de Plédran dans l'idée d'en faire un outil d'information à destination des Plédranais et de ses visiteurs.

Un site internet est partout à l'image de la collectivité, de l'administration ou de l'entreprise qui le porte. Alors, à l'heure où on fait ses achats de toute nature ou ses actes administratifs sur la toile, comment peut-on délaissé ce portail de la ville de Plédran ?

Des informations ou des dossiers datent de 2014/2015, voire d'années antérieures : il semble donc bien difficile d'avoir des outils de communication attrayants et mis à jour quand il n'y a rien à annoncer qui soit nouveau, réel, daté.

A l'image du site Internet et de son laisser-aller, nous regrettons le temps où les grues et les camions s'activaient sur différents secteurs de la commune car cela prouvait son dynamisme et créait de l'emploi.

■ GROUPE SCOLAIRE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

Un illustrateur à l'école maternelle

Les jeudi et vendredi 9 et 10 février, nous avons accueilli dans l'école, Laurent Richard, un illustrateur de livres pour enfants. Dans chacune des classes, à partir de livres qu'il a illustrés, il a présenté aux élèves les différentes techniques qu'il utilise pour créer ses personnages.

Laurent Richard travaille essentiellement pour l'édition jeunesse et la presse. Il a illustré une centaine d'ouvrages pour différents éditeurs (Milan, Flammarion, Bayard...). En 2005, un de ses personnages fétiches, Bali, a fait son apparition sur les écrans télé dans des dessins animés.

L'artiste a d'abord présenté une vidéo aux enfants pour qu'ils découvrent son atelier, l'endroit où il travaille, au-dessus de sa maison. Il y a des tables, des trousse, des crayons... tout le matériel pour dessiner. Il a présenté sur son ordinateur les différentes étapes de fabrication d'un album illustré.

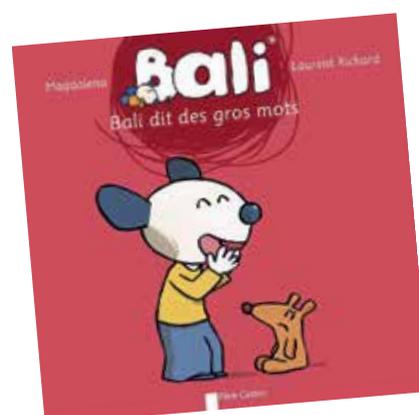
Laurent a évidemment dessiné Bali devant les enfants. Il a également parlé de son métier. Les petits, qui aiment tous les livres, ont été très attentifs aux explications. Dans chacune des classes, il a réalisé une fresque avec les enfants, en les faisant dessiner ou réaliser des collages. Les six œuvres trônent maintenant à l'entrée de chaque classe de l'école à la grande satisfaction de nos artistes en herbe.

Laurent Richard dessine Bali.



Il crée une fresque avec les enfants.

Les artistes à l'ouvrage.



DIVERS

■ Chasse aux taupes. Elles envahissent votre pelouse, votre jardin et causent de nombreux dégâts. Résidant sur Plédran, je propose mes services afin d'en finir avec leurs nuisances, avec une méthode simple et efficace. **Tél. 06 47 95 96 65, pour un rendez-vous sur place.**

■ Vends clôture électrique sur le secteur 230 Volts, marque « Lacmé Clovert S20 » Etat neuf. **Tél 02 96 72 68 78**

■ Au lieu-dit « la Pièce », mise à disposition d'un jardin avec serre de 6mx3m, outillage, eau en échange de quelques légumes.

Tél 02 96 64 28 69

■ Vends vélo D Blouet, fourche carbone équipé campagnolo veloce, 9 vitesses, 51-42. Très bon état, 350€ à débattre.

Tél 06 80 52 68 13

IMMOBILIER

■ A louer dans le Centre, maison de 50m², comprenant au rez-de-chaussée : pièce principale avec coin cuisine équipée à neuf, WC ; 1^{er} étage : grande chambre, salle de bain et WC ; 2^{ème} étage : petite chambre et grenier. Loyer : 420€.

Tél 06 77 86 03 99

■ A louer, maison T4 comprenant au rez-de-chaussée : pièce de vie, buanderie, WC. A l'étage : 3 chambres, salle de bain avec WC. Loyer : 500€. Libre au 10 avril 2017.

Tél 06 66 79 60 99 ou 02 96 42 44 30

Le marché du samedi matin

Plédran accueille chaque samedi un marché hebdomadaire place de la Mairie.

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.



NOUVELLES VITRINES

Matos Rui

06 74 95 40 41
02 96 42 25 00

1 rue de Normandie
22960 PLEDRAN
matosrui2017@gmail.com

MURS - FAÇADES
Tous types d'enduits



Votre agenda

Mars

- **Le 26** : Les Kids Monkeys - Horizon
- **Le 28** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon
- **Le 31** : Don du sang - Horizon

Avril

- **Le 6** : On s'en tape! - Horizon
- **Le 7** : Repas "Crêpes" - P.A.S - Salle des Coteaux
- **Le 9** : Loto - Amicale Laïque - Horizon
- **Le 11** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Salle des Coteaux

- **Le 16** : Chasse aux œufs - Comité des Fêtes - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 25** : Goûter, Jeux de Société - Association Amitié et Loisirs - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 26** : Les Histoires du mercredi - Médiathèque Plédran
- **Le 28** : Repas - C.S.P Tennis - Salle des Coteaux
- **Le 29** : CONCERT INNA MODJA - Horizon - Louis Guilloux
- **Du 29 au 01/05** : Stage International de Viet Taï Chi - Salle Omnisport
- **Le 30** : Bal - F.N.A.C.A - Horizon - Louis Guilloux
- **Le 30** : Concert à l'église de Plédran

CONCOURS PHOTOS PLEDRANAIS



La commission Evènementiel et valorisation du patrimoine lance de nouveau à compter d'avril 2017, un grand concours photos exclusivement réservé aux Plédranais(es).

Les photos pourront être des lieux historiques, patrimoine bâti, non bâti, ancien ou récent, mais aussi des paysages de Plédran à différentes saisons de l'année ou toute autre suggestion...

Règlement :

Dépose des photos par voie numérique à l'adresse courriel suivante : spectacles@horizonpledran.com au plus tard le 30 juin 2017 avec obligation de mentionner le lieu de la prise de vue et les coordonnées précises de la personne ayant pris la photo (nom-prénom-adresse-numéro de téléphone-courriel).

La commission évènementiel et valorisation du patrimoine se réunira début juillet pour sélectionner et délibérer des 15 meilleures photos de l'année qui seront ensuite exposées durant les mois de Juillet et août en mairie. La dernière exposition aura lieu le samedi 9 septembre à la salle horizon lors du forum des associations qui marquera la fin du concours.

Durant toute la durée de cette exposition, chaque tableau se verra attribuer un numéro tiré au sort par la commission. Ainsi tous ceux qui le souhaitent pourront voter pour leur photo favorite et déposer le numéro choisi dans une urne prévue à cet effet.

La commission organisatrice procédera ensuite au dépouillement, le tableau ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera déclaré vainqueur.

Les 15 photos en concours pourront ensuite rester décorer les salles municipales ou être récupérées par leurs auteurs.

A l'issue de la randonnée patrimoine, organisée par la municipalité et en collaboration avec l'association Les Pousses-Cailloux, une cérémonie de récompenses pour les dix premiers lauréats aura lieu **le samedi 16 septembre 2017 à 12h à la chapelle du Créac'h.**

Alors pas d'hésitations...

sortez vos appareils photos, votre imagination...

et faites vos jeux...



Les lauréats 2016 : Gérard Rault et Sandrine Bernard (1^{ers} ex-aequo) lors de la remise des récompenses à la chapelle du Hîrel.